

Cahier d'acteur dans le cadre de la concertation publique concernant le projet ReSTart sur le territoire des communes de Tartas et Begaar (40).

Soumis par :

LES ECOLOGISTES Landes (40) le 17/06/2025 landes@lesecologistes.fr

Les Ecologistes Landes sont le groupe local du parti Les Ecologistes, son périmètre est constitué par les limites du département des Landes.

Nous avons examiné les différents aspects du projet ReSTart avec une grille d'analyse climatique, énergétique, économique, sociale et environnementale. Cela nous a permis d'argumenter nos réserves.

CORPS DU CAHIER D'ACTEUR.

Introduction

Nous devons replacer le projet ReSTart dans un contexte global climatique et économique, c'est à dire avoir une pensée systémique et non en silo.

I - Contexte climatique en France.

La TRACC (Trajectoire de Référence pour l'Adaptation au Changement Climatique) indique un réchauffement de +1,5 °C en 2025, + 2 °C en 2030, et 2,7°C en 2050, donc, entre 2025 et 2030, une augmentation de 0,5°C, ce qui est très important. Ce réchauffement entraîne à la fois des sécheresses, donc un manque d'eau, et une augmentation de l'évaporation, ce qui a pour conséquences des pluies intenses et plus fréquentes, sources d'inondations, de remontées de nappes et de ruissellement.

II - Objectifs du projet ReSTart.

II -1 - Production d'e-SAF .

81 kt/an, soit 1% seulement de la consommation annuelle de carburant pour l'aviation / an, à partir de CO₂ et de la production d'H₂, via la synthèse de méthanol (base = CHO) puis désoxygénation pour donner du jetfuel (base = C_nH_{2n}) + 4,5 kt/an de e-diesel et e-naphta, utilisés tels des combustibles fossiles.

II -2 - Source du CO₂ : une partie du CO₂ émis par RYAM..

RYAM émet 450 kt de CO₂/ an (p° 12 à 14), 334 kt/an sont captés (p°21) pour fusionner avec H₂ produit, donc c'est 74 % des émissions de RYAM qui sont captés et non 95 % comme indiqué p°38.

La combustion du jetfuel rejette du CO₂ dans l'atmosphère, donc il n'y aura pas de diminution de la quantité de CO₂ atmosphérique, d'autant plus que 26% ne sont pas captés.

Le CO₂ capté, d'origine biogénique, est effectivement en cycle court, donc c'est, en partie, une opération blanche mais le cycle du carbone dans la "zone critique" (telle que définie par le géochimiste J. Gaillardet dans son livre : "La terre habitable") est plus complexe que dans les figures proposées.

III - Les vulnérabilités du projet ReSTart.

III - 1 - Ressource en eau.

III - 1 - 1 - Besoins en eau très importants = 80 m³/h

III - 1 - 2 - Origine de l'eau nécessaire.

Elle serait fournie par RYAM. RYAM prélève de l'eau dans le Retjons et dans 8 forages. L'importante quantité d'eau nécessaire pose le problème de la baisse de l'étiage du Retjons, particulièrement en période de sécheresse, et du rabattement des nappes aquifères.

III - 2- Approvisionnement électrique.

III - 2 - 1 - Besoins.

Ils sont de 450 MW dont 350 MW nécessaires à la production d'H2 par les électrolyseurs (p°24) soit 78% de l'approvisionnement électrique.

Le niveau de puissance nécessaire au projet est très important et nécessite une consommation électrique annuelle équivalente à celle du département des Landes (sources gouvernementales).

III - 2 - 2 - Sources.

- Raccordement à des postes déjà existants ?
- Création d'un poste dédié ? Il nécessiterait plusieurs ha et, en préalable, une procédure Fontaine.
- Y aurait-il un approvisionnement à partir de la liaison électrique Espagne-France (400 000 volts) dont la construction a débuté ?
- Faudra-t-il compter sur de nouveaux EPR, ou sur 2 réacteurs supplémentaires envisagés au Blayais ? Même s'ils étaient décidés maintenant, ils ne seraient opérationnels qu'en 2040, alors que la mise en service de ReStart est prévue en 2030.

III - 3 - Situation du complexe industriel ReStart - RYAM.

III - 3 - 1 - Géographique :

- Zone inondable : entourée de nombreux cours d'eau , proche d'un plan d'eau, la zone de Tartas-Bégaar a été inondée à plusieurs reprises ces dernières années (fin 2020-début 2021, 2023 pour les plus importantes), susceptible de pâtir de remontée de nappe lors d'épisodes de pluies intenses. Le PPRI est à actualiser.

- Proche d'habitations: seulement 300 m entre des habitations et le N du projet . Cet ensemble industriel devra être classé SEVESO seuil haut, le PPRI devra être calculé sur l'hypothèse de l'accident le plus grave qui peut affecter cette installation. D'autre part, les habitations de cette zone verront leur valeur immobilière dépréciée. De plus, RYAM, actuellement, génère des nuisances à la suite de ses activités et à des accidents comme en début d'année 2025 (lâchage de H2S et NH3, gaz reconnus toxiques). Qu'en sera-t-il avec l'ajout de ReStart ?

- Proximité des zones naturelles : elles sont en partie imbriquées dans les 4 briques et le Retjons est déjà pollué en aval de RYAM.

Il y a peu de précisions sur le traitement des effluents : 400 t/an de boues résiduelles + 60 t/an de catalyseurs utilisés + solvants.

III - 3 - 2 - Pérennité de RYAM.

- Problèmes sociaux : mouvements de grève suite à un "management toxique" d'après les ouvriers en grève.
- RYAM n'est pas une entreprise française.

III - 3 - 3 - Prix du e-SAF.

P°28 : par rapport au carburant conventionnel, le e-SAF est 3 fois plus cher que le bio-SAF et 8 fois plus que le combustible issue de fossiles. C'est une observation strictement économique, nous ne sommes ni pour le combustible fossile ni pour le bio-SAF.

III - 3 - 4 - Financement du projet.

Il demande un investissement de 1,4 milliard d'€ dont la moitié est destinée à la production d'hydrogène

Actuellement, 50 millions d'€ ont été levés et, outre des fonds propres, des demandes de subventions seront effectuées (locales, nationales et UE) donc de l'argent public.

IV - Nos propositions.

IV - 1 - Alternative 5 (p°29) : séquestration du CO2 biogénique capté;

C'est celle qui nous paraît la mieux adaptée parmi les alternatives proposées.

IV - 2 - Séquestration efficace du CO2 émis.

Des mécanismes naturels permettent de séquestrer le CO2 atmosphérique. On ne peut pas compter sur le réservoir océanique, il y a déjà trop de CO2 dissout dans les eaux marines, ce qui conduit à une acidification et une désoxygénation des océans. Une séquestration efficace du CO2 est réalisée par les forêts en croissance et les sols vivants, à écosystèmes complexes.

IV - 3 - Sobriété.

Nous devons faire des priorités:

- Réserver l'aviation à ce qui est indispensable comme la défense et les besoins médicaux.
- Réduire les longs courriers de confort et de tourisme
- Remplacer l'avion par le train pour les courtes distances

Conclusion.

Les Ecologistes Landes émettent les plus grandes réserves sur la faisabilité et la fiabilité du projet ReStart qui, de plus, ne participera pas à la diminution du taux de CO2 atmosphérique et, cela pour 1% seulement de la consommation de combustible pour l'aviation.

L'argent public doit être engagé pour des projets permettant l'atténuation et l'adaptation aux conséquences du changement climatique, dont Tartas et Begaar ont déjà eu à pâtir avec les inondations récentes à répétition.

Ces projets conduisent à des retombées économiques (TPE, PME) et à des emplois locaux et pérennes.